

Par le courrier de la Mobile, arrive hier, nous avons reçu des journaux de N. York jusqu'au 10 du mois passé; ils contiennent des nouvelles de Londres du 10 Février, apportées par le Sylvanus-Jenkins, parti de Liverpool le 11. Les dates de Paris sont du 30 Janvier. Le seul fait important que nous avons remarqué dans ces journaux est la décision prise par la France d'envoyer contre Alger une expédition de 25,000 hommes.

Le Galligani's Messenger dit que le Jurd Cochran doit rentrer au service du Brésil et commander la flotte qui agira contre don Miguel. Cette armée se composera des réfugiés, plus un régiment allemand, qui passera du service de don Pedro à celui de don Maria. Elle prendra d'abord possession des Açores et des îles du Cap Vert; et de là, elle ira surprendre la capitale par un coup de main.

EXTERIEUR. ANGLETERRE. Londres, 9 Février.

C'est avec une grande satisfaction que nous apprenons que le budget contiendra la proposition d'une réduction de 800,000 livres sur les dépenses publiques, et que c'est principalement sur l'armée que portera cette réduction. Le budget sera soumis aux chambres le plus tôt possible.

London, 10 Février. Nouvelles du Continent—Jour. Fran.

Le Journal du Commerce dit: Nous pouvons assurer d'après les informations les plus authentiques, que l'expédition contre Alger a été décidée au conseil d'Etat. On destine à cette expédition 25,000 hommes qui partiront en Mai. Des avis de Constantinople du 2 Janvier, disent que le plus profond silence règne encore sur les négociations relatives à la Grèce; on craint que de nouvelles difficultés s'élevassent du côté de la Porte, car son intention paraît être réellement d'éviter par quelque raison plausible, de remplir les conditions du traité conclu dernièrement; c'est dans cette vue qu'elle a envoyé un ambassadeur extraordinaire à St. Pétersbourg.

Dans la chambre des Communes, le 5 Février, M. Robinson demanda s'il y avait des négociations commencées entre le pays et les Etats-Unis, relativement au renouvellement des communications directes entre les Etats-Unis et nos possessions du Canada.

M. le secrétaire Peel répondit: «Ma réponse à la question de l'hon. membre est celle-ci: une communication a été faite par le ministre des Etats-Unis sur ce sujet important, mais elle est encore sous la considération du gouvernement de S. M.»

En répondant à une observation de M. Russell, M. Peel a dit: l'hon. membre a exprimé la satisfaction que lui a fait éprouver le discours du président américain. La mienne a été aussi très grande, car les expressions de franchise et d'amitié du président envers ce pays sont telles, que j'éprouve du plaisir à répéter à l'égard de l'Amérique, et que j'espère qu'à l'avenir il n'y aura entre les deux pays d'autre rivalité que celle de l'industrie, de la paix et de la civilisation!

FRANCE. (Extrait des journaux anglais.) Paris, 29 Janvier.

ORDONNANCE ROYALE. I. Art. 1er.—Il sera créé un département de la guerre, un comité consultatif pour l'administration de ce département. Art. 2. Ce comité se composera de cinq membres actifs, qui seront appelés Intendants en chef et recevront des émoluments fixes à 10,000 francs par an.

II Les barons de Jourville, Berger de Castellan, Donnée, Renaud et Volland, sont nommés intendants en chef.

III. Il sera créé au département de la guerre des comités consultatifs spéciaux d'infanterie et de cavalerie, chacun composé de cinq lieutenants généraux (dont un sera président) et quatre majors-généraux.

IV. Cet art. désigne les membres qui composeront ces comités. Par une ordonnance du 27 courant, il a été élevé à la dignité de pairs de royaume, MM. le duc de Cerasté, le marquis de Tourzel, le marquis de Puivert, le comte de la Bourdonnaye, le baron de Vitrolles, le comte Beugnot et le lieutenant-général Vallée.

Paris, 30 Janvier. Des lettres de Milan annoncent que le prince de Carignan passera sous peu par cette ville; il va rendre visite à l'archiduchesse Marie-Louise, à Parme. Le prince restera un jour ou deux à Milan chez l'archiduc vice roi d'Italie. Cette circonstance fait connaître l'objet de son voyage. Son altesse paraît rechercher la protection de l'empereur d'Autriche, pour soutenir les prétentions que la cour de Sardaigne a élevées pour lui sur le trône de la Grèce, en opposition à celles de la princesse de Cobourg, que les cabinets de France et d'Autriche paraissent vouloir élever à cette dignité. D'un autre côté, on affirme que le ministre plénipotentiaire nommé dernièrement par la cour de Turin près le Saint-Siège, hâte son départ pour Rome,

afin d'engager Pie VIII à intervenir dans ces négociations. Ainsi cette question se complique: une couronne que trois personnes croyaient avoir à leur disposition, a déjà trois candidats de plus.

Paris, 30 Janvier. Les journaux ont parlé de sommes envoyées en Grèce par M. Eynard pour le compte de la Russie, s'élevant, dit-on, à 600,000 francs. Le Standard de Marseille contient la lettre suivante sur ce sujet:—

Toulon 21 Janvier. «Nous remarquons que plusieurs maisons de Marseille ont reçu de M. Eynard, l'ordre d'envoyer de l'argent en Grèce. Nous avons vu déjà l'arrivée de plusieurs consignations à cette destination, et les barils qui contiennent l'argent sont adressés comme suit: quelques uns d'argent envoyé par l'empereur de Russie au Président de la Grèce; d'autres d'argent envoyé par M. Eynard, pour être spécialement employé à l'amélioration de l'agriculture.»

FEUILLETON.

Une occasion s'offre au directeur du Théâtre d'Orléans, d'exercer la générosité dont il a si souvent donné des preuves; M. Le Ricou, ancien machiniste du Théâtre d'Orléans, celui qui a construit et monté toutes les machines de ce théâtre qui ont fait l'admiration du public, après avoir perdu la vue et avoir été réduit par de longues souffrances à des infirmités qui le privent presque de l'usage de ses membres, et le mettent dans une situation qui réclame les plus grands soins, vient d'éprouver récemment des pertes qui le privent pour ainsi dire de tout moyen d'existence. Il suffit sans doute à Mr. Davis de connaître la situation déplorable de cet artiste distingué, qui a si grandement contribué par ses talents à l'utilité et au agrément du Théâtre d'Orléans, pour l'engager à lui offrir un bénéfice. Les cir constances sont on ne peut plus favorables; le jeune et célèbre artiste qui vient d'exciter l'admiration des habitants de cette ville, par son extrême adresse, sa grâce et son agilité, et dont, si nous sommes bien informés la libéralité égale les talents, M. Le Ricou, enfin, est encore au milieu de nous, et nous avons la presque certitude qu'il ne se refuserait point à offrir ses services pour donner à cette représentation tout le charme et tout l'attrait possibles: M. Davis a bien voulu, en différentes occasions, montrer de la déférence pour les opinions ou les demandes dont l'Alleia a été l'objet; nous le prions de croire que nous lui en conservons la plus vive reconnaissance; et que nous n'osons jamais d'une marque de considération aussi flatteuse pour nous. En demandant une représentation au bénéfice de M. Le Ricou, nous ne sommes mus par un sentiment d'humanité, auquel, nous en sommes convaincus, M. Davis ne sera point étranger, et nous devons ajouter que la même idée nous a été suggérée par un grand nombre de personnes respectables.

LES FUNERAILLES DU CARDINAL DE LA FAYE. Histoire. La ville de Sens.—Une maison du faubourg de Paris.

Un bedeau. Voyez s'y arriveront à avec leur corps! Je suis ici depuis une heure à grelotter que c'est une pitié! Nos messieurs sont là-dedans qu'ils s'ennuient joliment. On aurait mieux fait d'attendre à la sacristie; le poêle est chaud au moins.

Le chantre. Je suis capable d'en atraper un rhume. Pour un cardinal mort, c'est bien la peine! Vivant, je n'aurais pas pu savoir que c'était en son honneur et gloire, et il y aurait eu peut être une gratification.

Le bedeau. Bah! ne donnez pas de voix; on va faire les choses sans cérémonie. Toute la cathédrale est venue parce qu'elle ne pouvait pas être autrement. Vous voyez bien qu'on n'a pas seulement invité le clergé des autres églises et du diocèse; y n'ignas pas d'autorités non plus; ce sera un enterrement en poste.

Un suisse. Et en parlant de poste, voilà là bas une voiture qui arrive; ça n'a l'air d'être not'mort. S'y ne pleurait pas tant, j'irais ben au milieu de la route pour voir; mais, ma foi, j'attendrai comme tout le monde.

Le postillon. Oui, c'est nous. Que le pauvre cher homme aille en paradis, je le lui souhaite; mais il m'a joliment fait donner au diable depuis la dernière poste! J'ai cru le verser dix fois. Voyez-vous mon embarras, si j'avais jeté sur la grande route la bière et monseigneur! Avec ça, je craignais, si je le faisais chavirer, qu'on dit ici que je l'avais fait expès, par mépris, sous prétexte que je ne suis pas très dévot...

Le bedeau. Et qu'on ne t'appliquait le sacrilège, n'est-ce pas? Le postillon. Pardi, oui. Mais enfin le v'la, prenez-le, et que je m'en retourne. (On retire la bière de la voiture, on la met sur des bâtons; et six hommes la portent.) Le suisse, aux prêtres qui sont dans la maison. Quand vous voudrez, messieurs; on est prêt. Le maître des cérémonies. Partons; et menez-nous un peu vite, suisse. Nous n'avons pas besoin de nous faire mouiller pendant deux heures. (On se met en marche à pas pressés.) Un ohanone. à un enfant de chœur. Gillot, donne-moi donc mon parapluie! Vas-tu pas me laisser comme ça à l'eau?

Gillot. Pardon, m'sieur; mais, voyez-vous, je n'en suis servi de votre parapluie pour aller à l'église chercher celet de m'sieur le premier vicar, et pour n'en pas rapporter deux j'ai laissé le votre contre votre prie-dieu.

Le chanoine. Petit imbécille! tu mériterais... Une bonne femme. Si c'était un effet de votre part de me faire l'honneur d'accepter le mien, monseigneur l'abbé? Le chanoine. Volontiers, ma bonne. Que Dieu vous le rende! (Il coupe et joint le convoi.)

La femme. Vous me le rendez ben aussi, n'est-ce pas, monseigneur l'abbé? Un habitant qui regarde passer la procession funebre. Comme ils vont vite! Ce pauvre monsieur le cardinal, il ne s'attendait pas qu'on le traiterait avec si peu de façons après sa mort.

Un autre habitant. Ils n'ont même pas pris la peine de couvrir sa bière d'un drap noir. C'est bien étonnant.

Un militaire. Dites donc que c'est bien indécent! (L'intérieur de l'église cathédrale.) Le bedeau à un charpentier. Ah! ça, dépêchez-vous. Déclouez vivement, ça ne doit pas beaucoup nous attendre; y ne l'ont mis là dedans qu'à faux frais.

Le charpentier. Ah! ça ne tient en core pas trop mal. Pour des charpentiers de Paris, c'est de l'ouvrage assez bien soigné.

Un prêtre. Suisse! faites donc retirer tout ce monde. On va sortir le corps de la bière que les femmes au moins s'éloignent.

Le suisse. Allons, retirez-vous donc. (La foule se presse plus encore qu'avant parant autour de l'espace de lit de parade qu'on a dressé.)

Le suisse. Ainsi décidément vous ne voulez pas vous en aller; eh bien! restez. A la fin ça m'ennuie. Et dire que des femmes ont assez peu de chose par elles mêmes pour venir voir un mort; on va retirer de son drap, c'est scandaleux, ma parole d'honneur!

Le bedeau. Allons, y sommes-nous? Dépêchez les sur les dalles.

Le suisse. V'la le moment de fermer les yeux, chrétiens!

Une vieille dévotte. Le pauvre saint homme, comme il est maigre!

Une autre dévotte. Je crois ben, ça vivrait de privations pour l'amour de Dieu! Une jeune fille. Laissez donc; il est maigre parce qu'il est vieux... Ah! voilà qu'on lui met une chemise! Tiens! une chemise, à un mort, est-ce drôle!

Le charpentier. Passons à la tête maintenant. Avez-vous le rouge pour l'y en frotter les joues et le menton?

Le bedeau. Le rouge? non, je n'ai pas. Appelez donc quelqu'un: la loueuse de chaise, elle doit l'avoir.

La loueuse de chaise. Me voilà! me voilà! Messames, laissez-moi passer! M. le suisse, faites donc faire place aux officiers de l'église! j'apporte quelque chose dont on a de besoin. (Le suisse fait ouvrir les rangs, et la loueuse de chaise entre dans le cercle. On finit d'habiller le prélat, et on le place sur le lit de parade.)

Le charpentier. Parben! ce n'est pas sans peine; encore, s'y pouvait nous donner pour boire!

Un habitant de Sens. Il n'était pas beau, M. de La Faye!

Une dame. Est-ce que vous ne le connaissiez pas encore?

L'habitante. Je ne vais pas à la cour; moi! et comme monseigneur ne venait presque jamais à Sens...

La dame. Moi, je l'ai vu à Reims, au sacre; mais jamais ici.

L'habitante. Il n'était pas de ces prélats qui résident dans leurs diocèses.

La dame. C'est que c'était un homme politique d'une grande importance, et qu'il était nécessaire à Paris.

Un officier en retraite. Oui, il était comme les colonels qui passent la moitié de l'année dans les salons de la capitale, et qui laissent leurs régiments aux lieutenants-colonels.

La dame. Un cardinal archevêque ne peut guère rester au siège épiscopal; il s'y ennuierait mourir. Qui voulez-vous qu'il voie? un préfet, un maire, un général? c'est fort monotone. Tandis qu'à la cour... Et puis, un cardinal est membre du gouvernement.

L'habitante. Oui, il l'est souvent plus qu'un ministre.

La dame. C'est tout naturel, puisque le pape est plus que le roi.

Expéditions hier. Navire Gold Hunter, Perkins, Havre, J Clark capit. Navire Azela, Harlow, New-York, J Clark capit. Navire Casar, John, Marseille, J A Merle et co God. Ann Howard, Wood, Apalachiola, WM Neal capitaine. Goel. Miriam, Whitmore, Mobile, WM Neal capitaine.

Bateau de remorque Shark, Wood, Des Passes, ayant mis en mer le brick Dolly et amant le navire Ohio—lâissé la passe S O le 31 à midi. En vue navire Illinois, et 4 autres voiles—Rencontré à l'entrée de la passe, navire Andes, du Havre—sur tout Jackson, navires Shepherdson et Charriot; bricks Casquet et Drabury.

Bateau de remorque Post Boy, Heriman, des Passes, ayant mis en mer les bricks Ella et Delta, et la golette Leta—il a rencontré par-dessus la barre le navire Andes, patron, venant du Havre. En dehors de la barre, navire Ohio; à l'ancre en dedans, bricks Russia et Vidua, et navire Hope; le Motion est échoué sur la barre du N. E. Rien de nouveau en dedans.

Bateau de remorque Atlas, de la mer, ayant conduit bas les bricks Marcella et Neurus—il a amoné dans le port les golettes Juanita et Industry.

Navire Ohio, Garvin, Philadelphie, avec un chargement assorti à divers souverainetés.

Bateau à vapeur Columbia, Mumford, Bayou Sarah—avec du coton et sucre—46 passagers.

Bateau à vapeur Cincinatti, Muddler, de l'Ecure Fabre, avec du coton.

Bateau à vapeur Lady Washington, de Nashville, avec du coton et des passagers.

Bateau à vapeur Shepherdson, Harris, Attakapas, avec du coton, du sucre et des cornes—39 passagers.

Bateau à vapeur La Fourche, Morehead, La Fourche, avec un chargement de sucre et mélasse.

Entrés. Goel. Juanita, Johnson, de Campêche, avec du bois de teinture et des tortues.

Goel. Industry, Cooper, des Attakapas.

MEMORANDA. Le navire Eleanor, Childs, parti d'ici pour le Havre, a été rencontré le 11 février, lat. 48, 41, long. 11, 34.

Arrivés au Havre, le Sardinus, Daggett; le Waltham, Deane, 27 février; le Cyrus-Butler, Mauran; et le Lexington, Cowell, 29 février—tous quatre partis d'ici.

A Bordeaux le 28 Jan. le Hudson, Load; Nlle. Orléans.

A La Rochelle, 26 Jan. le Lagrange, Devereux, Nlle. Orléans.

Entré à Liverpool, 10 février, navire Salem, Richards, parti d'ici; arrivé le même jour navire Java, Jullerman, ditto.

Le Bengal, Wissett, parti de Liverpool pour ce port et y est rentré.

Arrivé à New-York, nav. Tennessee, 13 Mars. Arrivé à Charleston, brick Enterprise 20 mars. Arrivé à Philadelphie, brick William; expédié brick Oregon.

En charge à Philadelphie, pour ce port, nav. Edward, devant partir le 20 Mars; brick Wm. Henry; navire Chester, brick Franklin.

Expédié à Boston, pour ce port, nav. Hewes; nav. Georgia.

En charge, à New-York, pour ce port, brick Leo; nav. France, 22 mars.

Parti de Boston pour ce port, 11 Mars, navire Georgia, Robinson.

Arrivé à Savannah, 15 Mars, goelette Reform, Dickenson.

En charge à Charleston pour ce port, bricks Crawford et Atlas.

Arrivé à N-York goel. Waverley, Attakapas.

VENTES A L'ENCA. PAR F. DUTELLE. Il sera vendu Vendredi prochain, 2 du courant, à la Bonne, à midi. Une portion de TERRE, située rue des Maçons, entre les rues Ste-Anne et Duxis, du terrain No. 7, lot No. 30, ayant dix-huit pieds de profondeur, mesure française, bornée d'un côté par Mr. Jh. Fernandez et de l'autre par Mme. St. Clair Mommus. Conditions:—Un tiers comptant, payabls dans trois mois, et un tiers dans six mois.

PARGEO. WM. BOYD & CO. Il sera vendu Vendredi prochain, à 11 heures, à son magasin d'ancien, divers meubles élégants, étant la propriété d'une personne qui se retire des affaires, et consistant en: une toilette à manger et à joner, bureaux, armoires, tables à toilette, trumeaux, chaises dorées et une juke pendule et son bucal, des bois-de-jolis tableaux à l'huile, tapis de Bruxelles, tapis de foyer, porte chapeaux, gants-foux et cuivre, lampes, chandeliers, coutures et fourchettes, garniture de lits, carraffes cirées, verres à vin, salières, &c. ainsi qu'une variété d'ustensils de cuisine; &c. tout n'ayant servi qu'un peu de temps et ayant été soigné. 30 Mars—3

PAR F. DUTELLE. Il sera vendu Samedi 20 midi à 4 heures de l'après midi à Pencaiguere des rues Ste. Anne et Bourbon, un assortiment de MEUBLES et VERRES, consistant en une superbe glace, deux tables tournantes, un canapé en lin gris, et nombre d'autres trop longs à détailler. Conditions au moment de la vente. 26 Mars.—15

MR. LEMUEL, prévient le public qu'il a chez Mr. Simon Cocchi, un assortiment de Confitures de la Havane très fines, et des plus recherchées; étant obligé de s'absenter de cette ville pour affaire, il les vendra au prix courant, à la Havane, perdant droits, fret. Elles sont des plus saines. 2 Avril.—2

EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. Cha. Maurian, juge président de la Cour de Cité, j'expirerai en vente, Vendredi 2 Avril prochain, à midi, à la Bourse de Londres, Un lot de terre, situé dans le faubourg de Chesham, faisant face à la grande route de St. Jean, et désigné par le No. 43, ayant 60 perches de face, sur 120 perches de profondeur, ainsi qu'à la poursuite de N. Benoit.

Cette créance étant la seconde et dernière il sera vendue au plus offrant en cash, pour ce qu'il en donnera, à un crédit de douze mois, avec l'intérêt de 5 pour cent du jour de la vente. Le cheteur devra donner des sécurités sur la propriété vendue jusqu'à ce qu'il ait payé, conformément à l'acte pour amoné plusieurs années passés pour organiser les Cours de cet Etat. 25 Mars

A VIS.—Les Catholiques Romains, ayant le droit de voter, sont prévenus qu'une élection de six Marguilliers, aura lieu le Lundi 5 Avril prochain, depuis 9 heures du matin jusqu'à 4 heures de l'après midi, et continuera les deux jours suivants aux mêmes heures, pour remplacer M. sieurs Pedro Marin, E. Cavalieri, Honoré Landreaux, M. Fleyton, L. Laconte, et A. Cruzat, dont le terme d'exercice comme Marguilliers, expire à cette époque.

Le lieu de ladite élection est dans une des salles du rez-de-sous-sous de la maison appartenant à la fabrique, située en face de la porte de la sacristie de l'église.

PEDRO MARIN, Président des Marguilliers de l'église St. Louis, 26 Mars—3

LIBRAIRIE AU RABAIS CHAUVESS JOURDAN, ayant arrêté son passage sur le Bolivar, et vu la facilité qu'il aura de se représenter, donne avis que jusqu'au jour de son départ, il fera une remise d'au moins 25 pour cent; ainsi par exemple, l'Histoire Universelle depuis le commencement du Monde, en 120 tols. bien reliés, avec cartes, au lieu de \$100, \$70.

Les œuvres complètes de Voltaire, 66 vols. in 8o. au lieu de 664 648. Les mêmes en 40 vols. in 12 66 48. Œuvres complètes de J. J. Rousseau, 24 vols. 25 18. Histoire Naturelle de Buffon 54 e. 66 22. Choix de rapports, opinions et discours prononcés à la tribune nationale depuis 1789 22 vols. 41 29. Vie de Napoléon en Espagne, 2 26. Histo en France, 12 9. Œuvres de Walter Scott en anglais, 49 vols. 48 35. Répertoire général du Théâtre Français et sa suite net à 30 cents le volume.

Droit Civil Français par Thoulhier 12 vols. net 50. Œuvres de Pothier 26 vols. 50 33. Nouveau dictionnaire d'histoire naturelle et d'agriculture 80 vols. 48 36. A la suite de tous ses autres ouvrages, à la condition d'en prendre au moins pour \$10. Il fera aussi une grande diminution sur ses papiers de renture. 31 Mars—3

AVIS AU PUBLIC. AVIS est par le présent donné à tous ceux qui ont acheté des terrains de feu P. D. Delaronde et qui ne les ont pas encore payés, que dans dix jours de la date ci-dessus, ils ne paieront les sommes dues par eux ou s'ils ne remettent lesdits terrains, des poursuites judiciaires seront intentées contre eux. MAUNSEL WHITE, 30 Mars—10 Agent des héritiers.

Le Courrier des Etats Unis. Publié à New-York. Les personnes qui désirent s'abonner à ce intéressant journal, voudront bien s'adresser à F. GILLET & Co. Rue de Chartres, No. 60. On leur fournira le 1er numéro du 3ème volume qui vient de paraître à New-York, ainsi que les numéros suivants, jusqu'à ce qu'ils les reçoivent directement de cette ville. 24 Mars—10

Negres Marrons. ORESTE, nègre créole, âgé d'environ 25 ans, taille de 5 pieds 3 pouces à peu près. ANTHOAS, NY, griff américain, âgé d'environ 25 ans, taille de 5 pieds trois pouces ou environ.

Les susdits esclaves ont disparu de l'habitation de Mr. Chevalier Delhomme, paroisse St. Charles, depuis le 13 Mars, une récompense sera donnée à celui qui les arrêtera et qui en avisera Mr. Delhomme, ou à Messrs. A. & E. Cavalieri. 1 Avril—3

YANT-HIER un paquet de peaux ayant été offert en vente par un nègre, le sous-agent s'en est emparé, afin de le remettre au véritable propriétaire. Celui à qui il peut appartenir peut le réclamer en s'adressant à CHS. MULLEN, 2 avril—1 Rue Chonpitoles, No. 399.